



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

liberté de la presse

Question au Gouvernement n° 1282

Texte de la question

LIBERTÉ DE LA PRESSE

M. le président. La parole est à Mme Aurore Bergé, pour le groupe La République en marche.

Mme Aurore Bergé. Monsieur le ministre de la culture, la France est partout aux côtés de celles et ceux qui défendent la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Il y a quelques jours, Jamal Khashoggi était tué dans l'enceinte du consulat saoudien d'Istanbul. Son nom vient s'ajouter à ceux des journalistes anticorruption Viktoria Marinova, Jan Kuciak et Daphne Caruana Galizia, assassinés au cours des derniers mois. Dans le pays qui s'est dressé comme jamais pour défendre la liberté de la presse après l'attentat contre Charlie Hebdo, ces morts inquiètent et suscitent l'émotion.

Notre monde est parcouru de tentations autoritaires jusque sur le continent européen. Quand les contre-pouvoirs institutionnels sont affaiblis, il ne reste souvent plus que la presse pour porter la voix de l'indépendance et de l'enquête. Le travail journalistique, l'enquête, n'ont pas vocation à nous plaire ou nous déplaire. Son existence est indispensable au fonctionnement de toute démocratie.

Nous pouvons débattre des méthodes du journalisme et de ses évolutions dans un monde marqué par l'exigence permanente de l'immédiateté et de la viralité. Mais jamais nous ne devons nous autoriser à mettre les journalistes en danger. Jamais nous ne pouvons les désigner comme des cibles à la vindicte de partisans délibérément et complaisamment chauffés à blanc.

La haine des médias n'est ni juste, ni saine. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

Il est insupportable que des parlementaires osent saper les fondements de notre démocratie, attaquer l'indépendance des magistrats et de la justice (Mêmes mouvements – Mme Laure de La Raudière applaudit.) et même l'intégrité des forces de l'ordre et de fonctionnaires qui ne font que leur travail, dans le respect des règles et avec un sang-froid qui suscite notre admiration. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI. – Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Il est insupportable qu'un parlementaire invite ses partisans à attaquer les journalistes d'un « pourrissez-les partout où vous pouvez » ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.) Aura-t-il des remords quand, à force de violence verbale, l'un de ses partisans optera pour la violence physique ? (Protestations sur les bancs du groupe FI.) Que vaudront alors ses remords, monsieur le ministre ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture.

M. Fabien Di Filippo. *Traître parmi les traîtres !*

M. Franck Riester, *ministre de la culture. Vous avez raison, il existe un certain nombre de pays dans le monde où les journalistes sont empêchés, voire torturés et assassinés parce qu'ils représentent la liberté de la presse et le pluralisme – piliers de la démocratie que nous devons au contraire préserver à tout prix.*

Je l'ai rappelé la semaine dernière lors du centième anniversaire du syndicat national des journalistes : le Gouvernement et l'ensemble des responsables politiques doivent systématiquement se ranger aux côtés des journalistes attaqués, dans le monde, mais aussi en France. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)

M. Éric Coquerel. *Et où en sont nos rapports avec l'Arabie saoudite ?*

M. Franck Riester, *ministre . Bien sûr, le journalisme n'est pas exempt de critiques ; c'est la raison pour laquelle une mission a été confiée à Emmanuel Hoog afin d'examiner l'éventuelle création d'un conseil de déontologie du journalisme. Celui-ci, qui a fait l'objet de longs débats lors de la discussion des textes relatifs à la manipulation de l'information, pourrait être installé dans les mois et les années qui viennent.*

Mme Danièle Obono. *Ah !*

M. Franck Riester, *ministre . Mais rien ne justifie les menaces, les insultes, voire les incitations à la haine et à la violence à l'encontre des journalistes. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.) Le Gouvernement sera toujours du côté de la liberté de la presse, de l'indépendance de la presse et du pluralisme. (Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

Un député du groupe LR . *Il est où, Mélenchon ?*

M. Franck Riester, *ministre . Le Gouvernement présentera, au cours des mois à venir, un projet de loi relatif à l'audiovisuel public, sujet auquel, madame la députée, je vous sais très attachée. Nous y réaffirmerons le principe d'indépendance de l'audiovisuel public.*

Données clés

Auteur : [Mme Aurore Bergé](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1282

Rubrique : Droits fondamentaux

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 octobre 2018](#)